Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CSIF (Lux) Equity Pacific ex Japan ESG Blue,

un compartiment de Credit Suisse Index Fund (Lux)

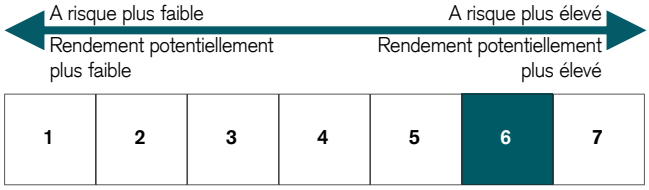
Catégorie d'actions	QB USD
ISIN	LU2189790178
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement [UE] 2019/2088). Ce fonds indiciel est géré de manière passive et vise à reproduire la performance du MSCI Pacific ex Japan ESG Leaders. Le MSCI Pacific ex Japan ESG Leaders Index est un indice pondéré par la capitalisation qui offre une exposition à des sociétés affichant une forte performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) par rapport à leurs concurrents du secteur. Le MSCI Pacific ex Japan ESG Leaders Index est constitué de grandes et de moyennes capitalisations de 4 pays développés (Australie, Hong Kong, Nouvelle-Zélande et Singapour). Il est rééquilibré tous les trimestres et peut également l'être à d'autres moments. Le portefeuille et la performance du Fonds peuvent s'écarter de l'indice. Dans des circonstances de marché normales, on anticipe un degré d'erreur de suivi inférieur à 0,20%. Plutôt que d'investir dans l'ensemble des titres composant l'indice, le Fonds peut recourir à une stratégie de réplication optimisée et investir principalement dans une sélection représentative d'actions et de titres similaires, ainsi que de droits, y compris des parts de fonds, des bons de jouissance, des parts de coopératives et des bons de participation, émis par des sociétés représentées dans l'indice. Dans le même temps, le Fonds peut utiliser des produits dérivés afin d'atteindre les objectifs susmentionnés. Par rapport à la méthode de réplication pure, celle basée sur les échantillonnages représentatifs peut entraîner une baisse des coûts de transaction dans le contexte d'un rééquilibrage de portefeuille, ainsi qu'une variabilité plus élevée de la différence entre le rendement de l'indice et celui qu'un investisseur du Fonds obtient. L'investisseur peut acheter ou vendre d'actions du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe d'actions ne verse pas de distributions.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements dans ce fonds qui auraient pu survenir au cours des cinq dernières années. Ces variations ont été calculées sur la base de données de performances simulées dans le cas d'historique manquant. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les cours des actions reflètent en premier lieu les perspectives attendues d'une entreprise telles qu'estimées par les acteurs du marché. Les anticipations tendent à fluctuer plus fortement en période de hausse de l'incertitude. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Cependant, les investissements du Fonds devraient présenter une bonne liquidité d'une manière générale.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Sans objet
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	Sans objet
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement. Cette commission versée au Fonds permet de couvrir les frais de courtage, les taxes de bourse et les autres taxes standard.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,18%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «Credit Suisse Index Fund (Lux) – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de la société de gestion.

Un fonds peut percevoir des frais d'émission/de rachat à l'achat/la vente de parts. Cette contribution aux coûts comprend les commissions de courtage, de change et taxes incombant au compartiment dans le cadre de l'achat/la vente de placements. Pour plus d'informations sur les frais d'émission/de rachat, les investisseurs voudront bien se référer au chapitre «Souscription/rachat de parts» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com. Pour connaître les frais d'émission/de rachat effectifs, les investisseurs peuvent s'adresser à la société de gestion.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2021. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 14 juillet 2020.
La catégorie d'actions a été lancée le 7 janvier 2021.
La monnaie de référence du Fonds est le USD.
La monnaie de la catégorie d'actions est le USD.

Les données disponibles ne suffisent pas pour fournir aux investisseurs des indications pertinentes sur la performance historique du fonds.

Informations Pratiques

Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur Credit Suisse Index Fund (Lux), le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de Credit Suisse Index Fund (Lux). Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.
Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur www.credit-suisse.com ou directement en cliquant sur le lien suivant: https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.